

PUBLISHED 1985

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP C21164 G CARTE

BATHURST

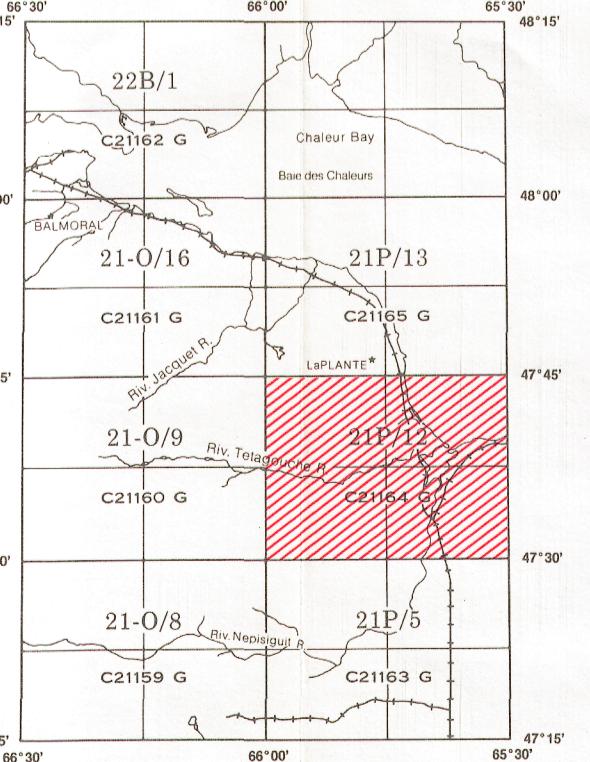
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:50 000 - ÉCHELLE 1/50 000

Mètres 2000 1000 0 1000 2000 mètres

This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data of the regular grid covering the survey area. The gridded data (10 m) was reinterpolated to a cell size of 1 cm and the colour scale was converted to a code number corresponding to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. This data matrix was output on an AppleTalk colour jet printer and a colour plotter. To produce the final map, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.

La carte a été élaborée à l'aide des techniques suivantes. Les données numériques du champ total ont été interpolées à partir de la donnée de ligne de vol, aux noeuds d'une grille régulière couvrant l'aire de sondage. Les données grilles (10 m) ont été interpolées à une taille de cellule de 1 cm et la carte a été convertie en code de couleur correspondant à la valeur du champ total dans la cellule. Un code de couleur a été attribué à chaque cellule en utilisant la carte de couleur de la légende. Ce code de couleur a été converti en données de couleur par l'imprimante à jet de couleurs APPLICON afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessous. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation de couleur a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.



INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1984-1985.

Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minérale entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1984-1985.

Cette carte a été élaborée à partir des résultats obtenus au cours d'un vol aéromagnétique effectué à haute sensibilité à bord de gravimètres installés sur un hélicoptère et un avion. Le système sur l'hélicoptère consiste en deux magnétomètres à vapeur de cézium de 0,005 gamma à résolution verticale distante de 2 m suspendus à l'hélicoptère. L'enregistrement sur l'avion consiste en deux magnétomètres à vapeur d'hélium de 0,008 gamma installés à 300 m au-dessus du sol dans un système de deux gyroscopes synchronisés avec un récepteur à basse fréquence Britton-Norman Tristander C-GOZK.

Le vol du capteur a été effectué à une altitude de 150 m au-dessus du sol. La trajectoire de vol a été effectuée par deux lignes de vol séparées par 2 km, toutes deux ayant une longueur totale de 300 km.

Une ligne de contrôle a été effectuée au cours du vol à tous les 10 km. La trajectoire de vol a été photographiée sur des bandes magnétoscopiques à l'aide d'une caméra montée à la verticale à l'intérieur de l'hélicoptère et sur des bandes magnétoscopiques à l'aide d'une caméra montée à l'intérieur de l'avion.

La trajectoire de vol a été effectuée à l'aide d'un récepteur à basse fréquence Britton-Norman Tristander C-GOZK.

Le système de gravimètre a été comparé à un autre système basé sur le même principe à l'Institut national de l'énergie, des mines et des ressources à Ottawa.

Les données ont été équilibrées par une combinaison de méthodes numériques et de méthodes basées sur le traitement de l'image. Un programme informatique a été utilisé pour éliminer les erreurs de lecture du champ magnétique et pour déterminer les différences entre les données de contrôle et de traînée. Les courbes de traînée ont été tracées pour permettre de comparer directement les données VLF avec les données aéromagnétiques sur une base lumineuse.

Le niveau aéronautique a été effectué par Questor Surveys Limited et Geophysical Surveys Inc., de Février à Juillet, 1985. La compilation et la préparation de la carte ont été effectuées par Geophysical Surveys Inc.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, Direction des levés géologiques, Division des Ressources minérales, c.p. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1, et à l'endroit suivant, c.p. 50 Bathurst, N.B., E2A 3Z1 ou la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

Les données de levé utilisées pour élaborer la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction des données.

MAP C21164 G CARTE
BATHURST
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

21 P/12